

L'ABILLÉ.

LIBRERIE POUR LES JOURNAUX, PAR F. DELAUNAY.

NOUVELLE-ORLÉANS. Samedi, 25 Octobre 1828.

JOHN QUINCY ADAMS.

Ami, le comte de Washington, de Jefferson, de Madison, de Monroe...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

ELECTEURS D'ADAMS. JAMES VILLIERS—De St. Bernard, A. LEBLANC—De P. Assumption...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

Entreprendre de réfuter tout ce que les jacksoniens publient journalièrement pour nuire à la popularité de M. Clay...

plus d'une espèce menaçant cette République au dedans et au dehors; ses amis de la paix ne sauraient trop serrer leurs rangs pour y faire face.

AVIS IMPORTANT. Dans deux lettres écrites de Madrid, et reçues à la Havane dans le courant du mois de Septembre, par des personnes respectables, il est dit que le Roi d'Espagne a proposé à la St. Alliance de reconnaître l'indépendance de l'Amérique du sud, sous diverses conditions...

Voici un extrait des journaux anglais, qui donne un nouveau poids à cette assertion: ESPAGNE.—Un journal d'une date récente dit qu'au Ferol les Espagnols se hâtent de finir deux vaisseaux de ligne, et deux frégates, qui y sont en construction, et qui, aussitôt qu'ils seront achevés, seront joints par d'autres navires de guerre et par des transports...

DE L'INTERIEUR. Mobile, 18 Octobre. Nouvel arrangement pour l'arrivée de la malle-poste.

Nous apprenons avec plaisir par le maître de poste de cette ville, que le trajet de notre malle de l'Est doit être bientôt accéléré, de manière qu'elle arrivera ici à six heures du matin le jour même où elle arrive actuellement à Blakeley. Par cet arrangement, non seulement nous recevons un jour plutôt les nouvelles de l'Est, mais nous serons encore débarrassés du désagrément de recevoir la malle le dimanche.

Extrait d'une lettre écrite de France, au Rédacteur du Courrier des Etats-Unis.

Vous verrez dans nos journaux que la discussion de l'accusation des derniers ministres est ajournée après celle du budget. En faisant prononcer cet ajournement, malgré le côté droit qui voulait discuter de suite, le côté gauche a eu pour but de prolonger l'affaire jusqu'à la session prochaine. En effet, aussitôt que le budget sera fini, il n'y aura plus un moyen humain de renvoyer les députés, et la chambre n'étant plus en majorité, de force on de gré il faudra bien que la question soit remise. Les défenseurs du ministère attaqué disent et répètent que cette manière d'agir va placer les accusés pendant trois mois sous le coup d'un procès capital; ils prétendent que c'est une cruauté révoltante. On leur répondra que ce sort leur sera commun avec toute espèce de prévenu, et que d'ailleurs il est impossible qu'il en soit autrement. Dans le fond cette performance de l'accusation est ce qu'on désire, afin que le ministère Villèle soit non-seulement flétri, mais afin que durant l'intermédiaire de la session il lui devienne impossible de revenir au pouvoir. La manœuvre sous ce rapport a quelque chose d'habile et de politique. Ajoutons que, quelque enquête que l'on fasse, il paraît probable que les ministres accusés ne seront point condamnés par la chambre des pairs. Ce qui les menace étant tout au plus le blâme, la trépassure, il n'est pas mal que cette flétrissure se prolonge, qu'elle soit entière, afin que l'exemple n'en soit pas perdu pour l'avenir.

Au reste, Monsieur, cette grave affaire de l'accusation des ministres est un peu effacée aujourd'hui par un acte politique différent, mais d'une importance qui est pas moins réelle. Je veux vous parler d'une expédition en Morée. Les journaux vous offriront des détails et des réflexions à perte de vue sur cette expédition; mais ce qui ne vous ont pas encore dit, c'est qu'il paraît qu'elle inquiète vivement l'Autriche, qu'un plan de fédération avec l'Italie et l'Espagne semble avoir été conçu par M. de Metternich, et que, si mes prévisions ne me trompent pas, nous sommes destinés à voir bientôt éclater une rupture en Europe.

On parle beaucoup du cordon sanitaire établi par le roi de Sardaigne sur la ligne du Var et de l'arrivée des troupes de Cadix sur ce point. On parle d'une levée de 65,000 Autrichiens, et que les politiques téméraires vont jusqu'à faire concider ces événements avec le voyage du duc de Reichstadt (le roi de Rome) à Aix en Savoie. Je n'ose prononcer sur des questions que soulèvent des rapprochements si graves. Mais je dois néanmoins dire que M. Metternich compte sur les souvenirs qu'a laissés parmi nous le duc de Reichstadt, il connaît mal notre pays et la direction de l'opinion publique, essentiellement opposée à l'idée d'un prince autrichien et préférant toute autre combinaison à celle-ci.

ESPAÑE. Barcelonne, 6 Aout. Je vous ai toujours présenté la pacification de cette province comme loin d'être complète; mon assertion n'est que trop justifiée par les événements; de nouvelles bandes apparaissent de tous côtés, et notre capitaine général, le comte d'Espagne, vient de quitter cette ville en grande hâte pour se rendre à Calagües, où il a donné rendez-vous au général Momet, afin d'y aviser aux moyens de remédier aux progrès déjà effrayants de la nouvelle insurrection. Capa-Blanca, déjà fameux, et qui va le devenir davantage, est venu, comme pour

débar les garnisons d'Hostalrich et de Barcelonne, camper à Saint-Celoni, au milieu de la riche plaine du Vallès, et à dix lieues seulement de cette capitale; jamais chef apostolique ne s'était montré si audacieux; il est vrai que celui-ci est encouragé par quelques succès; déjà quatre forts détachés de mozos de la escuadra (suite de gendarmes) ont été culbutés par lui, et tout récemment il a fait une véritable boucherie de deux autres gros détachements de mozos, troupes de ligne. Il a une connaissance parfaite du terrain sur lequel il fait la guerre. Ces triomphes auront une influence décisive sur le sort de la Haute-Catalogne, déjà occupée en partie par les cinq bandes dont je vous ai parlé dans une de mes dernières lettres.

Le colonel Juchereau de Saint-Denis, envoyé par le roi en qualité d'agent commercial près le gouvernement grec, est arrivé le 15 Juin à Poros. Le 21 du même mois, le président de la Grèce a publié la proclamation suivante:

GOVERNEMENT DE LA GRECE. Le président de la Grèce au panhellène. Nos vœux et nos espérances, Messieurs, continuent à s'accomplir. S. M., le roi de France dignes nous donner de nouveaux gages de l'intérêt dont elle se plaît à honorer notre cause. M. le colonel baron Juchereau de Saint-Denis, que les journaux avaient déjà annoncé comme agent de S. M. T. C. auprès du gouvernement grec, vient d'arriver. Il nous a remis les dépêches du ministère de S. M. T. C. qui l'accréditent, dans cette qualité, auprès de nous, conformément aux stipulations du traité de Londres. M. le baron de Saint-Denis nous apporte en même temps cinq cent mille francs en espèces.

Il est de l'intention du roi de France que ce subside soit employé de la manière la plus utile, et la plus profitable aux intérêts des Grecs. C'est dans cette vue que M. de Saint-Denis a l'honneur de remettre directement entre mes mains la somme sus-mentionnée. J'en ferai usage pour satisfaire aux besoins les plus pressants de l'armée et de la flotte, et vous applaudirez sans doute à cette mesure, parce que c'est d'elle que dépend en ce moment la défense du pays, peut-être même, plus tard, la part qu'il doit prendre à sa délivrance complète.

Je partage avec vous Messieurs, les sentiments que doit vous inspirer cette communication. Reconnaissons la Providence de ses secours qu'elle nous envoie, et espérons que c'est par notre restauration nationale et politique que nous donnerons la mesure de notre gratitude aux souverains qui nous combent de leurs bienfaits. Poros, le 6-18 Juin 1828. Le président, signé J. A. Capo-d'Istria. Le secrétaire d'Etat, signé S. Tricoupi.

FEUILLETON.

LETRE DE M. BLAQUIERE SUR LA G. COB. (Missolonghi.)

Après avoir visité le fort Byron, qui nous parut très-bien placé pour empêcher, ainsi qu'on en avait eu l'intention, un débarquement du côté d'Anatolicon, nous nous retirâmes en mer et fumes prendre terre à une petite île basse, sur laquelle s'élevait une cabane de pêcheur; nous y trouvâmes un excellent déjeuner, que le prince Maurocordato avait eu l'attention de nous faire préparer; nous nous assîmes ensuite à un autre point nommé Vasiladi, situé à l'entrée du canal qui conduit de la mer à Missolonghi; construction qui lorsqu'elle sera achevée protégera efficacement l'ancrage, et pourra aisément être convertie en un arsenal naval ou un dépôt de commerce; de la une brise fraîche, qui nous rafraîchit agréablement le soir dans la belle saison, nous fit aborder à Missolonghi, après une excursion des plus agréables.

Nous commençâmes par visiter les fortifications, qui se composent d'un parapet, de plusieurs bastions et d'un fossé inondé ayant trente pieds de large, sur sept de profondeur. L'ensemble de ces ouvrages présente un corps de défense formidable contre toutes forces turques qui voudraient tenter l'attaque. Non loin de la grande entrée, le prince nous montra le tombeau de Marco Botzaris; les restes de ce moderne Léonidas reposent près d'une petite église, que, par une coïncidence singulière, il défendit, avec une poignée de Soullistes, contre le grand assaut d'Omer Vrioni, lorsque Missolonghi n'avait d'autre protection qu'un fossé de 6 à 7 pieds de large, à sec, dans plusieurs endroits, et un parapet de terre élevé à 4 pieds du sol. Nous nous amusâmes ensuite à parcourir le Sérail, qui a été transformé en un laboratoire et un dépôt d'artillerie, et nous finîmes par aller voir l'imprimerie de la Chronique Grecque, qui occupe plusieurs compositeurs et requiert le service de deux presses.

On a peine à concevoir comment Missolonghi a pu si promptement se relever de ses ruines. Outre le grand nombre de maisons rebâties dans plusieurs parties de la ville, une rue nouvelle et spacieuse, Mairie de la Nouvelle-Orléans. L'épave de la farine fraîche, étant aujourd'hui de \$5 50 le baril, d'après le tarif les boulangers devraient donner pendant la semaine prochaine, QUARANTE-UNE onces de pain pour un escalin. Nlle-Orléans, 24 oct., 1828. D. Prieur, Maire.

25 Oct. GABRIEL BELOT, nouvellement arrivé dans cette ville, désire trouver un emploi. Il possède bien sa langue et connaît le commerce, ayant été employé très-longtemps chez un marchand à Paris. Il désire trouver principalement une place de garde-magasin ou de commis, mais se trouvant dans le besoin, il se charge d'indifféremment de tout emploi honnête qui pourrait lui faire subsister. Il fournit sur son compte des renseignements satisfaisants. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 oct.

Maritimes.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Expéditions. Barque Earl of Dalhousie; Boston, Campêche, capitaine.

Arrivées. Bateau Poissée, Wood, de la Balise; ayant mis en mer le navire Louisiana, et renoncé en ville les navires Henry-Morgan, de Philadelphie, et Coral de Boston.

Bateau de fermière Hercules, avec la navire Dunfries, de Baltimore, avec 200 esclaves. L'Hercules est reparti immédiatement. Le Porpoise, est parti hier pour la Balise, avec le navire Belle, pour Liverpool.

Entrées. Navire paquebot Benj. Morgan, Mathieu, de Philadelphie, avec un chargement assorti de marchandises. (Pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise.) Navire Dunfries, Harvy, Norfolk, avec 200 esclaves. Navire Coral, Dickinson, de Boston, avec un chargement assorti de marchandises. (Pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise.) Navire Chester, Storer, de Philadelphie. Déjà annoncé.

CHAPEAUX DE CASTOR.

Les soussignés ont reçu par le navire Kentucky et le brick Sardinus, de New-York, un grand assortiment de Chapeaux pour hommes, de leur propre manufacture, et de la dernière mode de New-York, qu'ils offrent à vendre à des prix raisonnables en gros et en détail. NICHOLS & KEELER, Successeurs de White & Keeler. 25 oct.

Le sieur GUILLEAUME, déjà connu en cette ville, a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de prendre une maison, rue Bourbon, entre les rues St. Pierre et Toulouse, où l'on trouvera journellement chez lui, des pâtés froids et chauds et pâtisseries variées de tout genre ainsi qu'un restaurant à toute heure du jour. Il envoie en ville tous les diners, mets ou plats qui peuvent lui être commandés. P. S. Le Sr. G. se charge d'apprendre à faire la cuisine ou la pâtisserie aux apprentis que l'on voudrait confier à ses soins. Conditions raisonnables, s'adresser chez lui. 24 oct.—31.

AVIS.

MRS. DURAND & THIAO ont l'honneur de prévenir messieurs les habitants et tous propriétaires de moulins à scie ou à sucre, de machines à vapeur, presses à coton et navires, que leur atelier de forgeron et fondeur est de nouveau en opération, et qu'ils recevront avec plaisir tous les ordres qu'on voudra bien leur donner concernant leur état. Ils se prêtent par leur activité et leur exactitude à exécuter les ouvrages qu'on leur donnera, continuer à mériter la confiance qu'on leur a accordée jusqu'à présent. 22 oct.

POUR NEW-YORK.

Le navire (paquebot) du 22 Octobre) LOUISIANA, capit. Price, partira à cette date. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à FOSTER & HUTTGN. 15 oct.

POUR BOSTON.

Le beau brick CARROLL, doublé et chevillé en cuivre, capit. Smith, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à COCKAINE & WATTS. N° 56 rue Bienville. 15 oct.

Pour Donaldsonville, Bayou Lafourche et Plaquemine.

Le superbe bateau à vapeur LADY LAFAYETTE, un marcheur; fera les voyages réguliers d'ici à Plaquemine, et prendra du fret et des passagers pour tous les endroits de débarquement d'ici là. Le fret pour le Bayou de Lafourche sera envoyé dans une berge jusqu'à Thibodauxville. Le Lady Lafayette partira de la Nlle-Orléans tous les Mercredis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à A. LEMPE. 15 oct.

AVIS AU PUBLIC.

L'écurie N° 93, rue St-Louis, on trouvera un CHAR FUNÈBRE à 4 roues, soit en noir ou en blanc attelé de deux chevaux, ainsi qu'un carrosse pour conduire Mrs. les ecclésiastiques à cimetières.—Le tout pour 5 piastres. 13 sept.—2m.

AVIS.—Les personnes qui ont quelques réclamations à faire contre la succession de feu Pierre Marie Chiron, décédé dans la paroisse St. Charles, sont invitées à se présenter à l'office du juge de ladite paroisse. J. M. MOREL GUIRAMAND—Juge. 26 sept.

AVIS.—Attendu qu'on s'est adressé à moi et qu'on m'a demandé 1° qu'une obligation de quatre mille piastres, souscrite le 22 de Février 1827 par Hudson Tabor et Joseph Robichaud, comme caution de Louis Talbot, shérif de la paroisse de Lafourche Intérieure—2° que l'obligation de quatre mille piastres souscrite par Hudson Tabor, le 6 Juin 1827, pour l'exécution fidèle des devoirs de shérif de la dite paroisse—3° et que l'hypothèque spéciale, pour garantir le paiement desdites sommes par Hudson Tabor, mise sur une habitation ou portion de terre de trois arpents de face, plus ou moins, sur quarante de profondeur sur le Bayou Lafourche—soient levées et annulées. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à le dire, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt jours qui suivront le dernier jour de la présente publication, les raisons pour lesquelles les dites obligations et l'hypothèque ne seraient point levées et annulées. Donné sous ma signature et sous le sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 21 Aout, mil-huit-cent-vingt-huit, et la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. H. JOHNSON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le Gouvernement, PIERRE DELAUNAY, Secrétaire d'Etat. 22 aout—3m.

Articles Publicques.

Par Joseph Le Carpentier. Sera vendu Mardi 28 du courant, à midi, à la bourse de Hewlett, une mallesac non Lory, bonne cuisinière, blanchisseuse, domestique, gardienne d'enfant, bon sujet, âgé de 40 ans et une négresse nommée Agnès, âgée de 15 ans, bonne domestique, blanchisseuse, cuisinière et bon sujet.—Conditions: un an de terme. 24 octobre.

Vente par le Marshal. Veuve Vaux et Thon Barberet. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente Samedi 1er Novembre à 4 heures, au Principal, une quantité de vieux toiles, pistoles, une armoire, un bureau, etc. Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 24 octobre.

VENTE PAR LE MARSHAL. Le Maire, Les Aldermen et Habitans de la ville de La Vra Nouvelle. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente Samedi 1er Novembre à 4 heures, au Principal, une quantité de Connettables saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 24 octobre.

VENTE PAR LE MARSHAL. Civoline Ford et aut. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou P. Smith, juge associé, j'exposerai en vente Mercredi 29 Octobre courant, à 4 heures, rue Gravier No. 27, divers articles tels que chaises, tables, bois de lit, armoire, assiettes, verres &c. saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 20 déc.

VENTE PAR LE MARSHAL. Maire, Ald. &c. Madame Fox. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Samedi 17 de Novembre prochain, à la Bourse, à midi, une Maison et un Terrain situés rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon, où se trouve établi maintenant le boutique de James Kéuffe, à dit terrain vendu avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. L. DAUNOV, Marshall. 16 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente Lundi 10 Novembre prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, encougnure des rues St. Louis et de Chartres. Un lot de terre situé à l'encougnure des rues Quartier et Bourgeois, mesurant à peu près 27 pieds du côté de la rue Bourgeois, et 93 pieds du côté de la rue du Quartier, avec tous les édifices qui s'y trouvent.—Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV—Marshall. 16 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.

Le sieur par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Phou G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de Pilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de Pilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 69 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde; Saïsis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOV, Marshall. 11 oct.